

ÉCOLE MATERNELLE L'ESPELIDOU GASSIN

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

Présents :

Représentants de la commune :

Représentants des parents d'élèves :, Mme PERRON, Mme CONSONNI, Mme BLAY

Enseignantes : Mme BASTIE-TURRO (Directrice), Mme PERTUISOT (enseignante), Mme DUMAS (enseignante), Mme REVERSADE-DULAC (enseignante)

Représentante des ATSEMS : Mme MASSON Laurence

DDEN : Pas de DDEN

Absents excusés : Mme LUCAS, IEN de Cogolin, Mme VARINOT (adjointe affaires scolaires), Mme RIO

ORDRE DU JOUR

*La séance a été ouverte à 17h par Mme La Directrice.
Les différents points à l'ordre du jour ont ensuite été abordés.*

➤ Travaux et sécurité

- Travaux :

L'équipe enseignante et la Directrice remercient la Mairie et les services techniques pour les travaux effectués au sein de l'établissement depuis le mois d'octobre :

* 3 nouvelles structures de jeu ont été installées dans la cour de l'école maternelle durant les vacances de février.

* Au quotidien, les services techniques sont toujours très présents et réactifs pour diverses réparations au pied levé (vélos, fuites, toilettes..), pour le nettoyage quotidien de la cour le matin pendant la période hivernale où le sol est jonché de feuilles, et M. COMBE est toujours très disponible pour améliorer l'espace informatique de chacun et palier les pannes ou dysfonctionnements ponctuels.

* Nous le remercions d'ailleurs ainsi que Mme VARINOT et Mme Le Maire pour l'achat d'un TBI dans la classe de Mme DUMAS et l'installation de celui-ci prochainement.

* Un tableau blanc inutilisé en tisanerie a été déplacé à la demande de la Directrice sur un mur plus propice aux informations école pour les enseignantes.

* Les services techniques ont aménagé l'espace destiné à recevoir l'implantation des composteurs.

* La toiture de l'école a été en réfection début avril suite à environ mille tuiles cassées.

- Sécurité :

* Le 13 janvier 2023, le bâtiment tout entier a reçu les membres de la commission de sécurité pour que celui-ci reçoive un avis favorable ou non à la poursuite de son exploitation en présence de public, ce qui a été le cas. Cette commission intervient tous les 5 ans.

* Le 16 janvier 2023, un exercice d'évacuation a été réalisé et tout s'est bien déroulé.

* Le 30 janvier 2023, un exercice de confinement pour risque toxique a été effectué et tout s'est bien déroulé. Les ressources et le téléphone ont été vérifiés.

➤ Absences et assiduité scolaire

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour suite à de trop nombreux départs en vacances soit anticipés soit pris durant les semaines de classe depuis la rentrée.

La Directrice rappelle les parents à leur devoir d'assiduité une fois l'inscription faite à l'école et leur acceptation de celui-ci via le règlement intérieur de l'école.

Le statut de saisonnier de certains parents ne leur accorde nullement de dérogation et ne représente en aucun cas un motif d'absence recevable.

L'école maternelle française, loin d'être une garderie gratuite, est un lieu d'apprentissages avec ses programmes et ses exigences.

La Directrice rappelle que les seuls motifs d'absence légitimes selon l'article L. 131-8 du code de l'éducation sont :

- maladie de l'enfant
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
- Réunion solennelle de famille (HORS VOYAGE, ANNIVERSAIRE, FÊTES DIVERSES...)
- absences temporaires des représentants légaux lorsque les enfants les suivent (HORS VACANCES)

Dès la 4ème demi-journée d'absence injustifiée dans le mois, il devient possible pour La Directrice de saisir les absences sur l'application dédiée et reliée à l'inspection académique qui se charge ensuite d'alerter ou de sanctionner les familles après plusieurs avertissements.

Enfin, il est à nouveau rappelé ici, que les parents prenant ces libertés, ne se verront remettre aucun travail, ni aucune réalisation de leur enfant avant l'heure comme ils l'exigent souvent, et qu'aucune demande ne sera acceptée. Les enseignantes n'ont pas à se plier en quatre et s'ajouter de la pression inutilement pour terminer le travail avant l'heure.

➤ Projets et festivités

Depuis le dernier Conseil d'Ecole du mois d'octobre 2022, plusieurs évènements et sorties ont eu lieu :

- Les classes de MS/GS et de GS se sont rendues à l'aéroport de La Môle dans le cadre du développement durable puisque cet aéroport essaie de limiter au maximum son empreinte carbone par des actions en faveur de l'environnement. (plantations d'arbres, respect de la faune présente, composteurs..) Les classes ont été très bien reçues et ont été enchantées de cette visite. Les élèves ont également pu découvrir ou redécouvrir le métier de pompier puisqu'une brigade est toujours présente sur le site.

- Durant le mois de décembre, un spectacle a été proposé à toute l'école dans la salle Espéridou sur le thème de Noël. Celui-ci est financé par la Mairie comme chaque année.
- Au premier trimestre 2023, les Ambassadeurs du tri de la Communauté de Communes sont intervenus dans l'école pour toutes les classes sur une semaine afin de sensibiliser au tri des déchets.
- Entre janvier et mars, 3 bacs de compostage ont été installés juste derrière l'école par ces mêmes agents afin de réduire les bio déchets de la cantine. Une mini formation s'est ensuite tenue avec tous les acteurs intervenant autour de ce compostage : personnel de cantine, école, ATSEM, périscolaire.
- Le 03 mars s'est déroulé le carnaval de l'école sur la journée avec présence des parents l'après-midi pour la bataille de confettis et le goûter, ce qui n'était plus arrivé depuis le COVID et a donc été très apprécié.
- Les lundis après-midis entre le 06 mars et le 03 avril, les classes de MS/GS et de GS ont pu utiliser la salle du foyer des Anciens avec les tatamis et être initiés aux jeux d'opposition avec l'un des professeurs de judo qui intervient à Gassin . Le cycle s'est très bien déroulé et sera sans nul doute repris l'an prochain si possible.
- Depuis fin mars, les grandes sections se rendent à la piscine le vendredi après-midi pour un cycle natation. Le cycle a véritablement commencé vendredi 14 avril suite à deux séances annulées en raison du bus et d'un accident de vomi dans l'eau qui a contraint le personnel à nettoyer et fermer les installations.
Nous remercions les parents bénévoles et agréés de rendre cette activité possible et la Mairie de financer les transports.
- Le 07 mars, la classe de petite section s'est rendue à la caserne des pompiers de Gassin pour découvrir leur rôle et les camions d'intervention.
- Les 4 classes se sont rendues au jardin associatif pour observer les changements de saisons, l'arrivée du printemps et pour planter des semis.

A venir :

- La classe de petite section sera en sortie pique-nique le vendredi 12 mai dans les sentiers de l'Arlatane et jusqu'à l'aire de pique-nique.
- Le départ en classe verte des MS/GS et GS le 15 mai au Logis du Pin.
- Les GS iront visiter l'école élémentaire et le CP le lundi 22 mai. Ils déjeuneront au self avec leurs maitresses le mardi 23 mai.
- La kermesse et tombola de l'école le 25 mai à 16h30.
- La cérémonie de passage GS/CP le 05 juin à 9h. + reportage photo
- Un cross sur le thème du paralympisme incluant les deux écoles et le périscolaire est en train de s'organiser pour le 23 juin au matin.
- Le spectacle de fin d'année le 29 juin à 16h30 dans la salle ESPELIDOU.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour tout le prêt de matériel et des locaux.

Rentrée 2023/2024

4 élèves sont arrivés sur l'école ou arrivent à la rentrée de mai : 1 GS, 1 MS et 2 PS.

A la rentrée 2024, l'école maternelle fermera 1 classe pour cause de baisse d'effectifs.
Mme DULAC se voit donc contrainte de participer au mouvement pour changer de poste.

La Directrice ne sera plus déchargée 1 jour par semaine.

Pour le moment, la répartition des élèves pour septembre se fera par niveaux (1 classe de PS, 1 classe de MS (25) , 1 classe de GS : 29 dont 1 forain et 1 saisonnier).

Les effectifs attendus en petite section se situeraient autour d'une vingtaine d'élèves (8 inscrits pour le moment).

La séance a été levée à 18h30.

La Directrice Florence BASTIE-TURRO